

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/  
Couverture de couleur
- Covers damaged/  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:  
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/  
Pages de couleur
- Pages damaged/  
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/  
Pages détachées
- Showthrough/  
Transparence
- Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/  
Pagination continue
- Includes index(es)/  
Comprend un (des) index
- Title on header taken from:/  
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/  
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison
- Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

# ANNALES

DE LA

# BONNE STE. ANNE DE BEAUPRE.

Vol. 5.

Lévis, Mai, 1877.

No. 2.

REDACTEURS PROPRIETAIRES : Les Directeurs du Collège de Lévis.

## SOMMAIRE :

Avis.—Mgr de St. Hyacinthe.—Sto. Anne.—Ave Maria.—  
L'Eglise.—St. Antonin.—Le Pape.—Actions de grâces à la  
Bonne Ste. Anne.—Liste des souscripteurs pour un monu-  
ment à Ste. Anne.—Recommandations aux prières.—Avan-  
tage.

## IMPORTANT A LIRE.

Déjà un grand nombre de personnes ont renouvelé leur abonnement aux "Annales de la Bonne Ste. Anne," et nous ont procuré des abonnements nouveaux. Nos zélés confrères et nos dévoués agents se sont mis à l'œuvre pour nous aider dans ce grand travail. Nous ne saurions trop les féliciter de leur dévouement et nous les prions de nous continuer leur charitable concours pour les *réabonnements de 1877-78 et les abonnements nouveaux.*

1o. *Les réabonnements de 1877-78.*—Beaucoup sont en règle sur ce point, mais il en reste encore qui désirent continuer à recevoir les "Annales" et qui retardent de nous le faire savoir. Nous

insistons sur le *véritable service* qu'ils rendront à l'œuvre en se réabonnant au plus tôt.

20. *Les abonnements nouveaux.*—C'est l'œuvre de la générosité et du zèle. Que de pauvres familles recevraient volontiers tous les mois les "Annales de la Bonne Ste. Anne !" Mais on n'a pas les moyens de s'abonner ! Ne serait-ce pas une agréable surprise à leur faire, que de leur ménager un abonnement en payant pour elles ? D'autres s'abonneraient aux "Annales" si elles les connaissaient : c'est là que se fait jour l'amour pour la Bonne Ste. Anne ; une simple parole, une petite démarche, et l'on multiplierait autour de soi les nouveaux abonnés.

NOTA.—Nous avertissons que tous les abonnements commencent en Avril. Les personnes abonnées en d'autre temps, doivent nous en donner avis. Nous leur expédierons les numéros nécessaires pour compléter l'année où elles se sont abonnées.

Les personnes qui ne veulent plus être abonnées sont instamment priées de nous renvoyer les numéros d'Avril et de Mai avec leur adresse et cette simple indication : *refusé*, ou nous écrire un mot.

Pour les abonnements nouveaux, il faut écrire *très-lisiblement, très-exactement et très-complètement* l'adresse.

Jusqu'à ce jour, il nous a été impossible de répondre à toutes les demandes. Nous vous supplions d'avoir un peu de patience. Rien ne sera épargné pour satisfaire qui de droit.

M. L. F. Trudel, ancien libraire, est nommé agent pour la ville de Québec.

## DÉCLARATION.

Conformément à la décision du Pape Urbain VIII, nous déclarons que toutes les grâces ou faits extraordinaires, que nous rapportons dans ces "Annales," n'ont qu'une autorité purement humaine, excepté ce qui a été approuvé et confirmé par la sainte Église catholique, apostolique, romaine, au jugement infailible de laquelle nous soumettons, sans réserve aucune et pour toujours, notre personne, nos paroles et nos écrits.

## AVIS.

Toute personne étrangère à la paroisse de Ste. Anne de Beaupré qui désire faire dire une ou plusieurs messes basses dans le sanctuaire de la Grande Thaumaturge, devra se rappeler que l'honoraire des messes susdites a été élevé à une demi-piastre par l'autorité compétente,

Révd. M. ANT. GAUVREAU,

Curé de Ste. Anne de Beaupré.

— 000 —

LA VOIX D'UN VÉRITABLE SERVITEUR  
DE STE. ANNE.

St. Hyacinthe, 22 Avril 1877.

Mon cher Monsieur,

Je vois avec bien du plaisir que la rédaction des Annales de Ste. Anne est passée entre les mains des Messieurs de votre Collège. Cette

mesure assure à cette pieuse publication, si goûtée de tous les fidèles du Canada, plus de stabilité, et lui est un gage de succès et de prospérité, en même temps qu'elle est pour votre maison une source de grâces, la bonne Ste. Anne devant être touchée de la piété toute filiale qui vous a fait entreprendre une œuvre qui lui est si glorieuse.

Permettez-moi de profiter de l'occasion pour vous dire que j'approuve de tout mon cœur la publication des Annales de Ste. Anne, dont je me fais un bonheur d'être un lecteur assidu, et que je désire ardemment la diffusion de cet opuscule parmi les fidèles de mon diocèse. Fasse le ciel qu'il s'en trouve un exemplaire dans toutes les familles composant mon troupeau ! Je verrai dans ce fait une assurance bien consolante de la protection toute spéciale de la bonne Ste. Anne sur tous mes bien-aimés diocésains.

Pour l'encouragement de l'œuvre dans mon diocèse, je vous prie de joindre mon approbation à celle que les vénérables Evêques de cette province lui ont accordée dès ses commencements. Pour être un peu tardive, elle n'en est pas moins sincère et cordiale.

Je demeure bien respectueusement,

M. le Supérieur,

Votre tout dévoué et obt. servt.,

† L. Z. EV. DE ST. HYACINTHE.

*Révd. M. Déziel,*

*Sup. du Collège de Lévis.*

## STE. ANNE.

Le cantique de sainte Anne d'Elcana que nous vous avons déjà annoncé, est si profond et si sublime que le savant, mais impie, Volney se demandait : " Comment la femme d'un cultivateur aisé, même riche si l'on veut, mais enfin la femme d'un homme de campagne, une paysanne, peut-elle avoir composé un morceau qui a les plus gracieuses formes poétiques " ? Un simple enfant de catéchisme pourrait éclaircir le doute du philosophe sans foi en lui disant : Celui qui a composé le répertoire varié du mélodieux chant des oiseaux, qui fit au besoin parler les bêtes des champs, qui fit quitter la charrue au laboureur pour prendre la plume des prophètes, qui fit divinement chanter la sainte sœur de Moïse, Débora et Judith, et surtout la divine fille de la Bonne-Sainte-Anne, la Sainte Vierge Marie, c'est lui-même qui fait ici chanter notre sainte Anne.

D'après S. Augustin ce cantique sacré fut composé dans la langue sainte qui remonte jusqu'au temps de la création de l'homme. Il fut écrit en hébreu au second chapitre du premier livre des Rois : puis traduit en grec par les soixante douze interprètes. C'est de cette sainte version que S. Augustin l'a extrait, pour le transcrire au dix-septième livre de son savant ouvrage sur la cité de Dieu.

Nos lecteurs préfèrent sans doute avoir la traduction de S. Augustin à toute autre. La voici :

" Mon cœur a été affermi dans sa confiance

" au Seigneur, et mon Dieu a relevé ma force et  
 " ma gloire. Ma bouche a été ouverte contre  
 " mes ennemis, et je me suis réjoui de votre  
 " salut. Car il n'est point de saint comme le  
 " Seigneur, il n'est point de juste comme notre  
 " Dieu, il n'est de saint que vous. Ne vous  
 " glorifiez point, et ne parlez point autrement ;  
 " qu'aucune parole fière et superbe ne sorte de  
 " votre bouche, puisque c'est Dieu qui est le  
 " maître des sciences, et qui forme et conduit  
 " ses desseins. Il a détendu l'arc des puissants,  
 " et les faibles ont été revêtus de force. Ceux  
 " qui ont du pain en abondance sont devenus  
 " languissants, et ceux qui étaient affamés se  
 " sont élevés au dessus de la terre, parceque  
 " celle qui était stérile est devenu mère de sept  
 " enfants, et celle qui avait beaucoup d'enfants  
 " est demeurée sans vigueur. O'est Dieu qui  
 " donne la mort et qui redonne la vie ; c'est lui  
 " qui mène au tombeau et qui en ramène. Le  
 " Seigneur rend pauvre ou riche, abaisse ou  
 " élève ceux qu'il lui plait. Il relève de la  
 " terre le pauvre, et tire le misérable du fumier,  
 " afin de le faire asseoir avec les princes de son  
 " peuple et de lui donner pour héritage un trône  
 " de gloire. Il donne à qui fait un vœu de quoi  
 " le faire, et il a béni les années du juste,  
 " parceque l'homme n'est pas fort de sa propre  
 " force. Le Seigneur désarmera son adversaire,  
 " le Seigneur qui est Saint. Que le sage ne se  
 " glorifie point de sa sagesse, ni le puissant de  
 " sa puissance, ni le riche de ses richesses ;  
 " mais que celui qui veut se glorifier se glorifie  
 " de connaître Dieu et de rendre justice au

“ milieu de la terre. Le Seigneur est monté  
 “ aux cieux et a tonné ; il jugera les extrémités  
 “ de la terre, parcequ'il est juste. O'est lui qui  
 “ donne la vertu à nos rois, et il exaltera la  
 “ gloire et la puissance de son Christ.”

(A continuer.)

—000—

### AVE MARIA:

Si un ange venait vous dire : “ Mon ami, je connais une ville fortunée ; il y a une reine incomparable, rien n'égale la beauté, l'éclat de ses vertus ; le pauvre comme le riche, tous ont un accès facile auprès de cette souveraine ; jamais on ne l'invoque en vain, elle est pour ainsi dire toute-puissante, elle ne reconnaît au-dessus d'elle que Dieu lui-même ; pour accorder toute espèce de faveurs, même les plus grandes, elle ne demande que deux choses : l'amour et la confiance.

En entendant un pareil langage, qui d'entre nous ne s'empresserait de rendre visite à un personnage aussi grand et aussi puissant ? Y a-t-il, dans notre esprit, le moindre doute que la Vierge Marie ne possède toutes ces qualités à la fois ? Qui pourrait trouver une seule vertu que Marie n'ait pas pratiquée, même jusqu'au degré le plus sublime ? Aussi l'Eglise applique à Marie ces belles paroles de l'Écriture : “ Vous êtes un miroir sans tache qui nous représente les beautés de Dieu.”

On aime naturellement la vertu, mais la con-



fiance pour être pleine et entière a besoin d'un autre motif, c'est la puissance. Qui pourrait douter de la puissance de Marie ? N'est-elle pas la plus parfaite, la plus sainte des mères ? Jésus n'est-il pas le meilleur, le plus obéissant de tous les enfants ? Bien que placée, dans le ciel, sur un trône inférieur à celui de Jésus, Marie peut jeter sur l'Homme-Dieu des regards suppliants, et lui dire avec toute la tendresse qu'une mère sait mettre dans ses paroles : " Vous êtes mon fils ! " Comment Jésus pourrait-il refuser ses grâces, ses faveurs à celle qui lui a donné naissance sur la terre ? Oui, Marie dans le ciel, c'est une mère qui demande, c'est une reine qui commande sur le cœur de Jésus ; comme puissance, Marie ne reconnaît au-dessus d'elle que le Tout-Puissant lui-même.

Cette reine si vertueuse et si puissante nous a été donnée pour mère lorsque le grand sacrifice fut consommé sur la croix ; saluons donc avec amour et confiance cette mère qui voulut bien nous adopter pour ses enfants. Au commencement du mois de Mai, allons nous prosterner au pied de son image ; présentons-lui les hommages de nos cœurs et demandons-lui, sans crainte d'être refusé, les grâces nombreuses qu'elle tient en réserve pour ses enfants.



## L'ÉGLISE CATHOLIQUE.

Pour préface de notre travail sur ce grand sujet, nos lecteurs nous permettront de raconter

la courte anecdote suivante qui devient la cause occasionnelle de notre essai ; tandis que le désir de Sa Grâce exprimé dans sa lettre à Monsieur le Supérieur, et que nous avons publiée dans le dernier numéro des Annales, en est la cause déterminante.

Dans une très-jolie petite paroisse que scinde à la *Cabircouba*, une rivière dont la bouche est un bon port sur le St. Laurent, habite paisiblement une population mixte. A la tête de chaque section est un ministre religieux, dont l'un est catholique et l'autre protestant. Le premier s'appelle Monsieur le curé, le second Monsieur le ministre.

Un dimanche, M. le curé faisant son prône à l'ordinaire, donna ensuite, sans préoccupation aucune, une instruction courte, suivie, simple, mais solide sur l'Eglise, notre sujet actuel. Un des paroissiens, qui ne paraît pas le moins vigoureux des agneaux du troupeau, sortant de l'église plein de science et d'enthousiasme, s'écrie au milieu d'un cercle d'amis : " On a un terrible curé " ! Il voulait dire un curé redoutable par la force de ses paroles et la clarté de ses instructions.

M. le Ministre entendant redire le qualificatif, énergique dans la forme et original dans l'application...regarde à ses pieds...il lui semble voir un défi tracé sur le sable, ou plutôt implicitement contenu dans la locution. Delà, réserve dans les visites, nouveaux sujets de conversation, un grain de moutarde, une goutte de vinaigre, enfin religieuse dispute, discussion théologique et conférence dogmatique entre le " terrible curé " et M. le ministre.

Cet excellent curé, qui ne doit considérer que l'ensemble de notre tableau anecdotique, nous a substantiellement raconté le court et le long de ses mixtes entretiens. Nous avons même par devers nous de précieux documents dont nous ferons licitement usage à fur et à mesure que notre sujet le comportera.

L'institution et l'origine, la constitution, les caractères et les qualités de cette sainte Eglise du Christ seront autant de divisions principales de notre étude sur cet important sujet. Nous ne reculerons pas devant n'importe quelle objection protestante ou schismatique, et avec le secours de la Bonne Ste. Anne nous en ferons une réfutation aussi satisfaisante qu'intéressante pour nos lecteurs. Nous ne discuterons pas cependant avec les feuilles quotidiennes ou quasi-quotidiennes, vu que nous ne pourrions disposer que d'un nombre très-restreint de petites pages et cela qu'une fois le mois.

Pour prévenir autant que possible les malentendus, nous répéterons à notre début ce que le célèbre évêque de Cyr, suivi en cela par St. Augustin, écrivait dans sa préface sur les Psaumes.

“Ce que nous avons pu trouver, nous le proposerons à tout le monde sans porter envie à qui que ce soit ; et ce que nous apprenons de nos Pères nous nous efforçons de le transmettre à nos neveux. Nous ne demandons qu'une chose à nos lecteurs, celle de n'être pas traité de voleur s'ils reconnaissent sur nos pages des doctrines déjà traitées par les Pères. Car ceci ne doit pas s'appeler larcin, mais héritage.

Vu que nous partageons leurs biens comme héritier et non en voleur. Nous entreprenons un travail qui ne peut manquer d'être de quelque utilité à nos lecteurs ; raison pour nous de demander à ceux qui sans labeur percevront le fruit de nos peines, de vouloir se souvenir de nous dans leurs prières. Que si nous manquons de clarté, qu'ils ne prennent que ce qu'il leur semblera bon, *et qu'ils suppléent eux-mêmes à ce qui manque.*” “ Car, dit S. Cyprien, ce n'est pas nous vaincre, mais nous instruire que de nous offrir le mieux.”

—ooo—

ST. ANTONIN,

ARCHEVÊQUE DE FLORENCE.

Le P. Dominici des Frères Prêcheurs, rencontra un jour un enfant qui lui demanda la faveur d'entrer dans un couvent de son ordre. L'enfant semblait d'une complexion si délicate que le religieux, songeant déjà à détourner cette demande puérile : “ A quelles études vous appliquez-vous ? lui dit-il.” “ J'étudie le droit canon, répliqua l'enfant.”—Eh bien ! quand vous saurez par cœur les règles et le texte du droit, je vous recevrai dans l'Ordre.” La condition fut prise à la lettre, et peu de temps après, l'enfant savait par cœur les règles du droit et le Père, reconnaissant l'œuvre de la Providence, donnait l'habit au jeune Antonin. Rien n'avait pu déconcerter le postulant, car sa vocation

s'était manifestée depuis ses jeunes années, et tous les jours il s'était rendu dans une église aux pieds de la statue de la Vierge demander la grâce d'être religieux. Sa prière était exaucée ! dans la seizième année de son âge, à la grande joie de ses parents, Antonin disait au monde un éternel adieu.

Prier avait toujours été son occupation favorite, mais cet amour de la prière s'accrut encore, dans le cloître, où les exercices fixés par la règle ne suffisaient pas à cette âme désireuse de vivre dans les relations les plus intimes avec Dieu. A l'office du chœur, il ajoutait tous les jours l'office de la Ste. Vierge, celui des Morts, les Psaumes de la Pénitence, et quelquefois le Psautier tout entier ; sa messe était toujours suivie d'une autre qu'il servait lui-même pour rendre grâces à Dieu ; son oraison mentale était accompagnée d'un si grand amour et d'un si grand recueillement, qu'il fut même plusieurs fois élevé de terre. Quand, la nuit arrivée, ses forces affaiblies demandaient le repos, un misérable coucher sur la dure recevait son corps macéré par la discipline et par le cilice qu'il ne cessait de porter. C'est ainsi que s'écoula la vie du P. Antonin dans des prières et des mortifications qu'il ne modifia pas même lorsque la charge de Supérieur vint multiplier son travail. Tour à tour élu supérieur des couvents de Fiésoli, de Cortone, de Gaëte, de Florence, de Sienne, de Pistoye et de Naples, Antonin resta attaché à ses ferventes pratiques. Il était tout à tous sans cesser un instant de chérir et de suivre les exercices, même volontaires, qu'il

s'était imposés, à son entrée dans la vie religieuse.

Le pape Nicolas V disait un jour au sujet d'Antonin, "qu'il était digne d'être canonisé de son vivant." Une vertu semblable ne pouvait rester ignorée. Quand le siège de Florence devint vacant par la mort de son Archevêque, Barthelemy Zarabella, Eugène V jeta les yeux sur le P. Antonin, alors Vicaire Général de la Congrégation de Naples. Le Religieux songeant à la grande mission qu'il allait recevoir, hésita, s'obstina même, et ce ne fut qu'au commandement donné "en vertu du St. Esprit et de la sainte obéissance," que l'humble Antonin élevant sa pensée vers Dieu, courba son front en prononçant ces paroles "Vous savez, O mon Dieu, que j'accepte cette charge contre ma volonté. Assistez moi donc, Seigneur, ainsi que vous savez que j'en ai besoin." Son acte de soumission était fait : Florence, la ville natale d'Antonin, le théâtre de ses vertus monastiques, devenait le théâtre de ses vertus épiscopales. L'humble prélat, les pieds nus, les yeux baignés de larmes, fit son entrée dans la ville, au milieu des acclamations de joie qui retentissaient de toutes parts, élogé spontané de la haute sainteté du nouvel élu.

Sur le siège de Florence, Antonin mérita le glorieux surnom d'"Antonin des Conseils" grâce aux avis, aux conseils, aux instructions qu'il savait donner aux nombreux fidèles qui avaient recours à lui, dans leurs difficultés. Dévoué comme il était à ses ouailles, il veilla spécialement sur leurs intérêts spirituels, avec

une telle sagesse que le Pape défendit d'en appeler de ses sentences. Il sut très-bien user de cette faveur à l'avantage de l'église de Florence, en la délivrant des pratiques impies, immorales, de la magie, de l'usure et de mille autres abus. Certains joueurs avaient inventé un nouveau brelan où la jeunesse perdait chaque jour des sommes considérables d'argent. Le Saint Archevêque défendit ce jeu sous peine d'excommunication ; ensuite il se rendait lui-même chez les joueurs et renversait les tables, les dés et l'argent.

C'est cette charité, envers le prochain, ce grand zèle à le servir, qui lui ont fait mettre la main à la plume au milieu de ses fonctions épiscopales, et composer de beaux et d'excellents traits pour la consolation des âmes, l'instruction des peuples, et la satisfaction des savants. 1o Une Somme théologique, 2o un abrégé d'histoire depuis la création du monde jusqu'à 1458, 3o une Petite Somme, où sont renfermées les instructions nécessaires aux confesseurs ; tels sont les ouvrages principaux laissés par ce Saint.

St. Antonin si zélé et si charitable envers tous, redoublait d'attention à l'égard des pauvres. Vivant lui-même dans un palais archiépiscopal comme l'aurait fait un simple religieux, il leur distribuait la plus grande partie du revenu de son bénéfice. Tous les jours, on les voyait se presser sur le seuil du palais, attendant que la main de l'Archevêque leur présentât l'aumône. Jamais ils n'étaient déçus, et même, aux jours de fête, ils recevaient le prix des livres et des meubles, que le saint homme avait vendus pour

les soulager dans leur misère. Que de traits on pourrait raconter de sa charité ! Un habitant de Florence vient un jour lui demander de l'aider à doter trois de ses enfants. Le prélat n'a rien à lui donner, mais il lui conseille, d'aller chaque jour à l'Eglise de l'Annonciade, l'assurant que notre Dame lui prêterait secours. L'habitant obéit, et sur sa route, il rencontre deux aveugles, qui ne se croyant pas entendus, se racontaient l'un à l'autre leur bonne fortune. L'un disait, qu'il avait deux cents ducats cousus dans son bonnet ; l'autre, qu'il en avait trois cents dans son pourpoint. L'Archevêque en est averti ; il fait venir les deux aveugles, leur reproche de frustrer les véritables pauvres et les condamne à payer quatre cent cinquante ducats, qu'il emploie à doter les pauvres enfants. Un autre fois, le saint passant par une rue, aperçoit sur la maison d'une bonne veuve, des anges qui paraissaient se réjouir, il veut savoir qui sont ceux qui y demeurent : il y trouve trois jeunes personnes, qui, pour gagner leur pain et celui de leur mère, travaillent nuit et jour, sans même excepter les fêtes. Il en est pris de compassion et leur assigne une rente annuelle, afin qu'elles ne soient plus obligées de travailler les jours de fête.

C'est aussi cette charité qui lui fit opérer des miracles, guérir des malades désespérés, multiplier des aliments en certaines circonstances. Ses paroles avaient une vertu qui dénotait son crédit devant Dieu. Quelqu'un lui présenta le premier de l'an, un panier de fruits, dans l'espérance de recevoir quelque bonne récompense.



Le saint, pour toute reconnaissance, lui dit ces mots " Dieu vous le rende " et congédia le donateur, qui se retira fort mécontent. L'archevêque sachant cela, le rappelle, et met en sa présence le panier de fruits dans un des bassins d'une balance, et dans l'autre, un billet renfermant ces paroles " Dieu vous le rende ". Quelle ne fut pas la surprise du mécontent en voyant le billet l'emporter sur le panier de fruits. Il reconnaît la vertu de Dieu agissant, et demande pardon de sa faute. Il fit encore paraître la force de ses paroles, un jour qu'on le sollicitait de fulminer une sentence d'excommunication contre quelqu'un qui ne le méritait pas. Il prit un pain blanc sur lequel il prononça quelque anathème, et le pain devint plus noir que le charbon.

Étant âgé de soixante dix ans, il tomba malade d'une petite fièvre, qui lui laissa prévoir qu'il allait mourir, malgré les promesses de guérison qu'on lui faisait. Il reçut les derniers sacrements et rendit sa belle âme à Dieu, avec ces paroles sur les lèvres " Mes yeux sont toujours élevés vers mon Seigneur, parceque c'est lui qui dégagera mes pieds des filets ". C'était le 2 mai, veille de l'Ascension, l'an 1459, dans la 13ème année de son épiscopat. Un religieux de l'Ordre de Cîteaux vit monter son âme au ciel sous la forme d'un enfant environné d'une nuée.

Conformément à ses dernières volontés, son corps fut porté dans l'église de Saint-Marc, où pendant huit jours, ses restes vénérés furent exposés à la piété des fidèles attirés par le

parfum de sainteté qui s'exhalait de son corps. Le Pape Pie II accorda des indulgences à tous ceux qui le visiteraient et lui baiseraient les pieds. De nombreux miracles eurent lieu à son tombeau, miracles qui servirent au pape Adrien VI dans le décret de sa canonisation donné l'an 1523, bien que la Bulle n'ait été publiée que par Clément VII son successeur, auparavant archevêque de Florence.

—ooo—

## LE PAPE.

—  
CONTROVERSE.

Me diriez vous, Monsieur le Curé, ce que vous entendez par votre Pape ?

Si je ne craignais d'offusquer Monsieur le Ministre, je lui donnerais la définition de notre petit catéchisme.

Donnez, donnez, M. le Curé, ce doit être la meilleure.

Le pape est le successeur de Saint Pierre....

Pardon, M. le Curé, si je vous interromps : quel Saint Pierre ? est-ce St. Pierre l'apôtre, premier évêque de Rome ?

Bien sûr, M. le ministre, c'est saint Pierre l'apôtre, premier évêque de Rome.

: Saint Augustin, M. le Curé fut-il évêque de la ville de Rome ?

Vous badinez, M. le ministre, St. Augustin fut évêque de la ville d'Hippone, en Afrique, mais jamais de Rome, capitale de l'Italie.

C'est correct, M. le Curé ; mais il me semble avoir vu par hasard que St. Augustin était appelé *pape*, entre autres par St. Fulgence ; comment expliquez-vous cela ?

Je ne l'ai pas vu par hasard moi, M. le ministre, mais je sais depuis longtemps par l'histoire qu'avant le onzième siècle on appelait tous les évêques, tantôt *pères*, tantôt *papes*. Ce n'est que depuis St. Grégoire VII que le nom de pape ne fut plus donné qu'à l'Evêque de Rome.

Comment concilier votre cathéchisme avec l'histoire ?

En deux mots, M. le ministre ; le nom de pape, voyez-vous, vient d'un mot grec qui se dit en latin *papa* et *père* ou *pape* en français ; d'où il suit que tous ceux qui communiquent la vie peuvent prendre ce nom ; c'est ainsi que Dieu, auteur de toute vie, est appelé Notre Père ; ainsi les évêques qui communiquent par leur ministère sacré la vie aux âmes peuvent être appelés pères ou papes. Vous-même, M. le ministre, ne vous laissez-vous pas appeler de ce doux nom, et même dans sa gracieuse prononciation latine ? n'êtes vous pas papa !

Riez bien, M. le Curé, je vous reprendrai.

Au revoir, M. le ministre.

— 000 —

## ACTIONS DE GRACES A LA BONNE STE. ANNE.

*Extraits de la correspondance des " ANNALES. "*

Nos lecteurs voudront bien ne pas être surpris si à l'avenir nous donnons une autre forme à la

publication des récits de miracles, actes de reconnaissance, etc., que nous trouvons dans notre correspondance de chaque mois. Voici le plan que nous suivrons, et dont nous avons puisé l'idée dans une charmante revue religieuse "Le Messager de St. Joseph." *En général*, nous ne publierons pas tout au long les lettres qui nous sont envoyées, vu le nombre restreint de pages des "Annales." Mais d'un autre côté, pour donner un écho à la voix reconnaissante de tous ceux qui ont à bénir Ste. Anne de sa grande miséricorde nous extrairons de notre correspondance les passages les plus remarquables et les plus édifiants, indiquant au commencement le nom de la paroisse et à la fin, les lettres initiales de la personne qui écrit.

STE. ANNE DE BEAUPRÉ.—Je me réjouis de voir les "Annales de la Bonne Ste. Anne" devenues la propriété de votre maison. C'est une œuvre agréable à Dieu, fructueuse pour les âmes et qui sera menée à bonne fin par les mains qui la dirigent actuellement.

ANT. GAUVREAU, Ptre., Curé.

ST. HIPPOLYTE DE WOTTON.—J'ai appris avec plaisir que les Directeurs du Collège de Lévis s'étaient chargés de la rédaction des "Annales de la Bonne Ste. Anne." Je vous félicite de votre bonheur, car c'est un véritable bonheur que d'être appelé à faire connaître cette grande Thaumaturge déjà si aimée et si vénérée par les Catholiques du Canada.—H. C. HAMELIN, Ptre.

SÉMINAIRE DE NICOLET.—Je suis heureux de voir les " Annales " passer en vos mains, et j'ai tout lieu de croire qu'elles ne cesseront pas d'intéresser tous les dévots à la grande sainte qui se plaît à répandre tant de faveurs sur notre pays.—THOS. CARON, Ptre., Sup. du Sém. de Nicolet.

CARILLON. Je suis heureux de vous dire que j'ai obtenu de cette bonne mère beaucoup de grâces particulières. Aussi mon cœur est-il plein de reconnaissance pour tant de faveurs.—S. C.

STE. ANNE, DE LAWRENCE MARSH, E. U.—Une oppression dans l'estomac qui me faisait souffrir depuis douze mois menaçait de se convertir en phthisie pulmonaire. Je me suis recommandé à la Bonne Ste. Anne ; j'ai fait une neuvaine et promis une messe si je recouvrais la santé. Maintenant je suis tout à fait guéri, grâce, sans doute, à notre sainte patronne.—\*\*\*

QUÉBEC.—Pendant trois semaines j'ai souffert d'un mal de bouche tel que je ne pouvais presque pas prendre de nourriture, J'ai commencé une neuvaine à Ste Anne et tout de suite j'ai éprouvé du soulagement. A la fin de la neuvaine, j'étais complètement guérie.—\*\*\*

ST. PIÉ.—En novembre, l'an dernier, j'ai été atteinte d'un mal de jambe fort douloureux. Etant un peu avancée en âge, j'ai craint que le mal ne fût incurable. J'ai fait une neuvaine à la Bonne Ste Anne, puis une seconde, puis une troisième, jusqu'à ce que je fusse parfaitement

guérie. J'attribue ma guérison au Sacré Cœur de Jésus et à Ste. Anne que je n'ai cessé d'invoquer.—\*\*\*

FAUBOURG ST. LOUIS, QUÉBEC.—Mon petit garçon a souffert depuis la Toussaint d'un mal d'yeux dont le médecin n'a pu le guérir. Le jour de Noël je commençai une neuvaine à Ste. Anne, et je lui appliquai sur les yeux une image bénite à Ste Anne de Beaupré: Cependant le mal empirait. Je commençai une seconde neuvaine, faisant prier l'enfant avec moi: Inutile de vous dire que Ste Anne nous a exaucés.—A. G.

STE. ANNE DE LA PÉRADE.—Cet hiver je fus atteinte d'une maladie grave. Après avoir épuisé les remèdes, je m'adressai à la Bonne Ste Anne. Je fis une neuvaine, récitant chaque jour mille *Ave Maria*, le mieux que je pouvais. Je fus soulagée dès le premier jour. Guérie à la fin de la neuvaine, j'offris une neuvaine de chapelet comme actions de grâces.—C. G.

DISTRICT DE ST. FRANÇOIS.—Ste Anne m'a accordé deux bienfaits. Au mois de janvier, j'étais cloué au lit depuis treize jours par un rhumatisme inflammatoire. Je fis alors une neuvaine ; la cinquième journée je me suis levée et j'ai marché. Depuis un an je souffrais d'une forte bronchite. Sentant l'inefficacité des remèdes humains je fis une neuvaine avec ma famille. A la fin de la neuvaine j'eus le bonheur de communier. Aujourd'hui j'éprouve un grand soulagement.—\*\*\*

ANGE GARDIEN. — En 1875, une araignée s'étant introduite dans mes narines, m'incommodait beaucoup. J'essayai des remèdes énergiques ; mais rien n'y faisait. Alors, j'appliquai de l'eau de la Bonne Ste. Anne et je promis de faire un pèlerinage à son sanctuaire. Je fus bientôt débarrassée de cet insecte dangereux et j'en rends grâces à ma protectrice.—J. L.

STE. JULIE DE SOMERSET.— L'automne dernier, ma femme donna naissance à un fils dans des circonstances tellement critiques que sa vie et celle de l'enfant furent exposées à un danger imminent. Nous recommandâmes ces deux chères existences à la Bonne Ste. Anne. Grâce lui soient rendues ! Aujourd'hui la mère et le fils sont pleins de santé. J'apprendrai de bonne heure à mon enfant à remercier, aimer, honorer Ste. Anne, la protectrice de sa pauvre mère et de ses premiers instants.—J. E. G.

QUÉBEC.— Depuis plusieurs semaines une maladie grave me causait des souffrances terribles et devait me conduire au tombeau, si le progrès n'en était arrêté. Je me suis adressé avec confiance à Ste. Anne, et à l'heure qu'il est, je suis parfaitement bien.—\*\*\*

ST. HYACINTHE.— Dans le mois de décembre dernier, j'éprouvai dans la mâchoire des douleurs telles que je ne pouvais fermer l'œil. Une nuit, le mal augmenta si fort que je me levai pour aller me prosterner devant une petite chapelle dédiée à Marie et à Joseph dans un coin de ma chambre. A peine eus-je récité les

premiers mots du *Souvenez-vous* que la douleur disparut complètement. Je ne pus retenir des larmes de reconnaissance en voyant que Marie avait daigné abaissé sur moi un regard de compassion.—\*\*\*

N. B.—Nous prions les bienveillants Messieurs du clergé dont nous avons publié les paroles au commencement de ces *Extraits* de ne pas nous savoir mauvais gré de cette licence. En ce faisant, nous avons cru rencontrer leur consentement:

—000—

*SOUSCRIPTEURS pour un drapeau et un monument en honneur de Ste. Anne.*

3 Personnes de Carillon.....	\$0 75
Delle. Stephanie Carrière, Carillon.....	0 50
Dme Vital Tardif, de Sto. Julie Somerset.....	0 25
M. Maximé Guérin, agent à St. Rémi (au nom de ses abonnés).....	1 25
Révd. M. le Curé de St. Constant.....	0 50
M. Alphonse Frigon, Ste. Geneviève Batiscau.....	0 20
M. David Martin, St. Jacques de l'Achigan.....	0 60
Delle. Henriette Bourbonnière, Montréal.....	1 00
Plusieurs.c. agréganistes de l'Eglise St. Pierre, Mont....	2 60
Dme Samuel Roy, Rimouski.....	0 40
Léon Coole, Rigaud.....	0 10
Une abonnée do.....	0 05
Delles. Arth. et Eugénie Jutros, Lewistown, Maine.....	0 20
Dme Jos. Bélanger, Montréal.....	0 50
Lambert, Frs. Lewistown, Maine.....	0 10
Pour orner l'autel de Ste. Anne, une abonnée de St. Jacques le Mineur donne.....	5 00

—000—



## RECOMMANDATIONS AUX PRIÈRES.

Outre les recommandations ordinaires, nous sommes priés de faire les suivantes :

Malades, 62 ; conversions, 87 ; familles, 29 ; pères de famille, 10 ; mères de famille, 13 ; enfants désobéissants et débauchés, 61 ; grâces spirituelles, 84 ; grâces temporelles, 59 ; intentions particulières, 79 ; jeunes gens, 149 ; jeunes personnes, 87 ; navigateurs, 5 ; ivrognes, 29 ; curés et paroisses, 2 ; institutrices et classes, 5 ; entreprises importantes, 5 ; vocations, 6 ; bonne mort, 3 ; voyageurs, 24 ; 1re communion, 51 ; persévérance, 101 ; actions de grâces, 120 ; peine d'esprit, 1 ; communautés, 2 ; défunts, 27 ; apostats, 2.

Les bienfaiteurs de l'église de Ste Anne de Beaupré. Les pèlerins Canadiens, Evêque, prêtres et laïques, du 50e anniversaire de l'épiscopat de N. S. Père le Pape Pie IX.—Les personnes recommandées dans l'église de Somerset.—Les personnes déjà recommandées qui n'ont pas obtenu les grâces demandées. Actions de grâces pour celles qui ont été exaucées.

—000—

### AVANTAGE.

Désirant avant tout la gloire de Dieu et l'exaltation de ses Saints par Ste. Anne, nous dirons la sainte messe tous les lundis de chaque semaine pour tous et chacun de nos abonnés. Afin d'obtenir les grâces demandées par les personnes qui se recommandent aux prières, nous invitons les âmes pieuses à s'unir à nous, soit en assistant à la sainte messe, soit en y recevant la sainte communion le premier jour de chaque semaine. Vous aurez donc, pieux lecteurs, 52 messes par an dites à votre intention.

Imprimerie de Léger Brousseau, 9, rue Buade, Québec.